

Municipalités

Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.

20-22 OCTOBRE | 2020

Les 149 355 membres du SCFP œuvrant dans le secteur municipal s'occupent notamment des services d'eau potable et des eaux usées, des routes, de la planification, de la santé publique et des services de garde. Ils s'identifient généralement comme des « cols bleus » et des « cols blancs ». Ils représentent un peu plus de 20 pour cent de tous les membres du SCFP. De la collecte des ordures au déneigement et passant par le traitement de l'eau, le travail des syndiqués du SCFP dans le secteur municipal facilite la vie quotidienne des Canadiens.

Le SCFP compte plus de 1100 unités de négociation dans le secteur municipal à travers le pays. Leurs membres occupent plus de 20 000 catégories d'emploi. Le tiers de la main-d'œuvre municipale occupe des postes occasionnels, auxiliaires ou à temps partiel. Parmi les deux autres tiers, 20 pour cent des employés ont un poste saisonnier et travaillent en moyenne neuf mois par année. Le groupe démographique connaissant la plus forte croissance dans ce secteur est celui des femmes de 25 à 54 ans occupant un poste auxiliaire, occasionnel ou à temps partiel.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreuses mises à pied dans le secteur municipal, mais nous nous attendons au retour graduel de la plupart de ces travailleurs au fil de la reprise économique.

GOVERNANCE ET FINANCEMENT

On dénombre au Canada plus de 3700 municipalités qui élisent leur maire et leurs conseillers municipaux. Des municipalités se regroupent en comtés ou en municipalités régionales afin d'offrir certains services, comme le traitement de l'eau potable et des eaux usées ou d'autres grandes infrastructures. Dans le cas des communautés éloignées sans structure municipale, le gouvernement provincial crée des commissions de prestation de services publics. Les municipalités et les lois qui les gouvernent relèvent des provinces.

Enjeux

LE TRAVAIL PRÉCAIRE

Les sections locales du SCFP constatent qu'il y a eu une précarisation grandissante de l'emploi au cours des 15 dernières années. Les municipalités ont remplacé des emplois à temps plein par des emplois temporaires à temps partiel ne donnant pas droit aux mêmes avantages sociaux et prestations de retraite. De nombreux membres du SCFP occupent plusieurs emplois précaires pour boucler leur budget. Le départ à la retraite des baby-boomers continue d'offrir aux employeurs des occasions de réduire leur main-d'œuvre en laissant des postes non pourvus ou en remplaçant de bons emplois par des emplois précaires. Parfois des clauses de disparité de traitement pour les salaires et les avantages sociaux sont interdites dans les milieux de travail, ce qui sème la discorde entre nouveaux et anciens travailleurs.

LA PRIVATISATION

Plusieurs municipalités sous-traitent et privatisent des services, comme la collecte des ordures, l'entretien des parcs, le transport et le déneigement. À Toronto et à Winnipeg, la privatisation de la collecte des ordures a entraîné une détérioration de la qualité du service, une explosion des coûts cachés et des infractions aux normes les plus élémentaires du travail et de la santé-sécurité. En 2019, le conseil municipal de Moncton (N.-B.) a renouvelé le contrat de la multinationale française Veolia pour l'exploitation de son système d'eau potable, bien qu'il était au fait de manques de maintenance et d'un important problème d'algues bleues.

Cela dit, la privatisation semble perdre de son attrait dans d'autres coins du pays. Plusieurs municipalités ont dit non à la privatisation, comme White Rock en

Colombie-Britannique (eau potable), Wood Buffalo en Alberta (transport en commun), et même Moncton au Nouveau-Brunswick (traitement des eaux).

Récemment, grâce aux efforts de militants et de membres du SCFP, le conseil municipal de Mapleton (Ont.) a rejeté une soumission de la Banque de l'infrastructure du Canada pour la réalisation d'un nouveau réseau d'aqueduc et d'égout en PPP. Il a préféré financer le projet à même son budget. Les membres du SCFP du secteur municipal font la preuve, au quotidien, que la prestation publique de services de qualité est préférable aux contrats sous-traités à des entreprises qui cherchent à réaliser des profits.

Les municipalités du Canada sont aux prises avec une véritable crise en raison de l'âge des infrastructures, de leur utilisation accrue due à la croissance démographique et de pressions externes comme le climat. La Fédération canadienne des municipalités estime que le déficit global en infrastructures se situe entre 110 et 270 milliards de dollars. Les derniers budgets fédéraux réservent une somme significative à la mise à niveau des infrastructures, ce qui constitue une bonne nouvelle. Malheureusement, peu de cet argent a été dépensé et le fédéral encourage toujours le modèle PPP pour la réalisation des projets, par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada. Et, dans les faits, il a très peu dépensé l'argent pourtant promis.

Régimes de retraite

Les sections locales municipales du SCFP travaillent à assurer une bonne sécurité de la retraite pour leurs membres : plus de 96 pour cent d'entre eux touchent des prestations de retraite. Les trois quarts ont un régime à prestations déterminées.

Plusieurs employés municipaux participent à un régime à prestations déterminées regroupant plusieurs employeurs, comme le Municipal Pension Plan en Colombie-Britannique ou le Programme de

prestations des employés municipaux au Manitoba. Ces régimes sont solides et viables. Alors que les régimes de retraite ont souffert de la crise de 2008, ce qui a causé des problèmes actuariels temporaires, certains gouvernements, avec l'appui de groupes anti-secteur public, ont utilisé ces difficultés comme prétexte pour affaiblir les régimes de retraite municipaux. Bien que les régimes montrent des signes de redressement depuis cette crise, nous nous attendons à ce que le contrecoup de la COVID-19 apporte de nouvelles attaques contre les régimes à prestations déterminées.

Certains régimes de retraite canadiens sont devenus de grands investisseurs dans les infrastructures privatisées à l'échelle mondiale. Ce modèle d'infrastructures privatisées détenues et exploitées par les fonds de retraite pourrait s'implanter au Canada. La Banque de l'infrastructure du Canada a été créée pour attirer d'importants investissements des fonds de retraite dans les infrastructures en PPP. Avec l'appui de la banque, un projet PPP de train léger à Montréal sera financé principalement par la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui gère le Régime de rentes du Québec, le deuxième régime de retraite en importance au pays. On s'attend à ce que les prochains projets de la banque fassent appel à d'autres grands régimes de retraite canadiens.

Négociations

Le SCFP est le principal représentant des syndiqués du secteur municipal à l'échelle du pays. Il a syndiqué les employés municipaux de la plupart des grands centres du Canada, y compris ses dix villes les plus peuplées.

Chaque section locale municipale négocie avec son conseil municipal. On trouve souvent plus d'une section locale du SCFP dans une municipalité donnée. Elles représentent des secteurs différents du service public, par exemple les cols bleus et les cols blancs. Dans quelques grands centres urbains,

comme la région de York et le Grand-Vancouver, on trouve des sections locales qui représentent des membres œuvrant dans plusieurs municipalités (dix municipalités ontariennes dans le cas de la section locale 905).

En Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, les négociations sont coordonnées par secteur ou par région. Plusieurs régions utilisent avec succès la stratégie de la section locale éclairceuse. Ces dernières années, cette technique a permis à des sections locales de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard de faire des gains.

Comme les autres travailleurs des services publics, les employés municipaux sont perçus à tort comme des travailleurs bénéficiant d'un bon salaire, d'excellents avantages sociaux et d'un emploi facile. Cette image véhiculée par les associations d'employeur fait en sorte qu'il est difficile d'adopter la ligne dure afin de réaliser des gains importants lors des négociations. Cette situation se complique encore plus par l'adoption de budgets d'austérité dans plusieurs provinces.

Les employeurs municipaux cherchent à obtenir des concessions à la sécurité d'emploi et à renforcer les droits de la direction pour faciliter la sous-traitance. En 2020, les sections locales municipales de Toronto ont repoussé une énième tentative de l'employeur pour éliminer la sécurité d'emploi, chose qu'il essaie à chaque ronde de négociations. Récemment, dans l'est du Canada, nos sections locales municipales concluaient des grèves et des lock-out prolongés en obtenant des améliorations à la convention collective, faisant preuve de solidarité et de détermination même en période de pandémie. Plusieurs municipalités ont procédé à la révision des services de base offerts dans leurs différents départements, ce qui constitue souvent un préambule à la privatisation. En ce moment, en Ontario, le gouvernement Ford fait encore des siennes : il oblige les municipalités à mener ce type de révision qui trouve très peu de gaspillage, mais qui enrichit les consultants privés.

Ces examens se contentent souvent de recommander des coupures inutiles à d'importants services afin d'économiser quelques dollars. Les sections locales municipales du SCFP mènent la riposte à ces programmes d'austérité.

Malgré les difficiles négociations municipales, les conventions collectives conclues par le SCFP continuent d'inclure des augmentations de salaire modestes qui suivent de près la hausse du coût de la vie. Les sections locales municipales continuent d'obtenir de petites améliorations aux régimes d'assurances collectives. Il faut toutefois continuer à combattre les clauses de disparité de traitement entre les employés actuels et les nouveaux employés. Elles sont inéquitables et nuisent à la solidarité entre travailleurs.

ALLIÉS

À l'échelle du pays, le SCFP travaille sur des dossiers communs avec la Fédération canadienne des municipalités et d'autres partenaires. De concert avec le Conseil des Canadiens, le SCFP défend l'approvisionnement municipal en eau et lutte contre la privatisation des services d'eau et d'eaux usées. Des syndiqués municipaux affiliés au SCFP participent à Communautés bleues. Il s'agit d'une campagne où l'on demande aux municipalités de rejeter la privatisation, de reconnaître le droit à l'eau, de cesser de couper l'eau aux contribuables qui sont incapables de payer leur facture et d'éliminer l'eau embouteillée dans les activités et les édifices publics. En outre, le Conseil des Canadiens nous a grandement soutenus dans notre campagne contre le projet d'aqueduc et d'égout en PPP à Mapleton, en Ontario.

Au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités en 2019, nous avons présenté un atelier portant sur la crise du logement abordable; il a fait salle comble. Récemment, à Montréal, nous nous sommes associés à d'autres syndicats, organisations de défense du secteur public et groupes communautaires et autochtones pour promouvoir un

programme pro-public. Ce programme préconise un secteur public fort et proactif fournissant notamment de l'eau, de l'électricité, des services de garde, une éducation, du logement abordable et des services bancaires. Au niveau local, nos membres du secteur municipal tissent des liens avec les élus et les organismes communautaires. Ces liens ont aidé nos membres à obtenir des gains et à protéger les services publics essentiels.

L'AVENIR DU SECTEUR

La pandémie de COVID-19 (et la crise financière qui s'ensuit) a démontré mieux que jamais la nécessité, pour les municipalités, de disposer de sources de revenus plus durables, plus diversifiées et avec un meilleur potentiel de croissance. Pour éliminer le déficit en infrastructures, s'acquitter de leurs responsabilités croissantes, faire respecter les règles de santé publique et couvrir adéquatement les frais de fonctionnement et d'entretien, elles ont besoin d'une part plus équitable de l'assiette fiscale. Le SCFP soutient les municipalités dans leur quête pour de meilleures solutions fiscales, notamment par la recherche, la discussion et la revendication.

En outre, les événements récents en Ontario (comme la décision de Doug Ford de modifier la structure du conseil municipal de Toronto en pleine campagne électorale municipale, décision sur laquelle se penche la Cour suprême du Canada) démontrent la nécessité pour les municipalités d'accroître leur autonomie décisionnelle et leur capacité à s'acquitter des fonctions qui touchent au quotidien de leurs citoyens. Les résultats de la démocratie municipale ne devraient pas être soumis au veto arbitraire des autres niveaux de gouvernement.

Pour toutes ces raisons, les élections municipales sont d'une grande importance pour les membres du SCFP qui œuvrent dans ce secteur. Nos conseils municipaux influencent tant notre qualité de vie que nos conditions de travail. Les membres du SCFP

collaborent étroitement avec les autres organisations syndicales afin de faire élire les conseillers municipaux qui veulent protéger et bonifier les services publics. On peut dire en toute honnêteté : « Votez comme si votre emploi en dépendait ! »